Envoyé en préfecture le 06/05/2024
Reçu en préfecture le 06/05/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240502-2024_DELIB_39-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 02 MAI 2024

DATE DE CONVOCATION : 26/04/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 02 mai à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président
DATE D'AFFICHAGE : 03/05/2024	Etaient présents : 14 membres sur 17 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice. Etaient absents et excusés : 3 membres.
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 17 - Présents : 14 - Absents : 3 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0	Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance. La séance étant ouverte, - Vu le Code du Travail ; - Vu le Code de la Santé Publique ; - Vu le Code de déontologie médicale ; - Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son livre VIII relatif à la prévention et protection en matière de santé et de sécurité au travail, - Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, - Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'Hygiène et la Sécurité du travail ainsi qu'à la Médecine Préventive dans la Fonction Publique Territoriale et notamment son titre III sur la médecine professionnelle et préventive, - Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, - Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux, - Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales Interministérielles, - Vu le décret n°2020-647 du 27 mai 2020 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique de l'Etat, .../...
OBJET : **Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme**	

Envoyé en préfecture le 06/05/2024
Reçu en préfecture le 06/05/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240502-2024_DELIB_39-DE

OBJET :

Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme

…/…

- Vu le protocole de travail entre le médecin du travail et l'infirmière de Santé au Travail dans le cadre de leurs activités dans le pôle Santé Prévention du CDG80, validé par délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Somme en date du 30 janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la FDE 80 :

- Décide de solliciter le Centre de Gestion de la Somme pour bénéficier de la prestation de médecine préventive qu'il propose aux collectivités ;
- Approuve le projet de convention à intervenir avec le Centre de Gestion ;
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention avec effet au 1er janvier 2024 ;
- Inscrit les crédits correspondants chaque année au budget de la collectivité.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président

Franck BEAUVARLET

Fédération Départementale d'Energie de la Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE